

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

UNION DE FACTORING

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord 1004

La société Union de Factoring publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 avril 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Mr Chiheb GHANMI et Mr Chérif Ben Zina.

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017 (Exprimé en Dinars)

ACTIFS	Notes	2017	2016
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles et corporelles	(1)	5 219 634	3 957 239
Moins : Amortissements		-2 516 195	-2 056 608
Total des immobilisations corporelles et incorporelles		2 703 439	1 900 631
Immobilisations financières	(2)	8 743 780	6 924 841
Moins : Provisions		-220 000	-149 600
Total Immobilisations financières		8 523 780	6 775 241
Autres actifs non courants	(3)	84 094	149 396
Total des actifs non courants		11 311 313	8 825 268
Affacturages et comptes rattachés	(4)	174 522 560	160 369 486
Moins : Provisions & Agios réservés	(5)	-14 464 429	-14 383 789
Autres actifs courants	(6)	2 195 593	1 668 139
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	135 939	115 283
Total des actifs courants		162 389 663	147 769 119
TOTAL DES ACTIFS		173 700 977	156 594 388

BILAN ARRÊTÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2017
(Exprimé en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2017	2016
Capitaux propres			
Capital social		15 000 000	15 000 000
Réserves Légales		1 020 080	864 593
Réserves Fonds Social		33 933	43 858
Réserves Pour Réinvestissements exonérés		8 075 000	6 150 000
Résultats Reportés		89 260	371 932
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		24 218 273	22 430 384
Résultat de l'exercice		4 058 325	2 737 815
Total des capitaux propres avant affectation	(8)	28 276 598	25 168 199
Passifs non courants			
Emprunt Obligataire	(9)	10 698 000	18 264 000
Fonds de Garantie		27 575 777	27 280 140
Total des passifs non courants		38 273 777	45 544 140
Adhérents et comptes rattachés	(10)	14 339 753	18 975 079
Autres passifs courants	(11)	7 558 937	6 419 399
Concours bancaires et autres passifs	(12)	85 251 913	60 487 572
Total des passifs courants		107 150 602	85 882 049
TOTAL DES PASSIFS		145 424 379	131 426 189
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		173 700 977	156 594 388

Engagements Hors Bilan
AU 31 DÉCEMBRE 2017
(Exprimé en Dinars)

Désignations	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Engagements Donnés	9 564 395	8 699 786
Sans Recours	3 632 910	3 185 834
Export	1 472 217	652 913
Import	4 459 268	4 861 039
Engagements Reçus	19 736 405	16 880 142
Garanties Réelles	6 365 830	4 484 135
Garanties Financières	143 000	153 000
Sans Recours	4 140 000	4 640 000
Export	3 037 575	1 373 007
Import	6 050 000	6 230 000

ÉTAT DE RÉSULTAT EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

(Exprimés en Dinars)

Désignations	Notes	2017	2016
Revenus d'Affacturage			
Commissions d'Affacturage	(13)	5 444 959	5 021 673
Produits Financiers de Mobilisation	(14)	10 942 832	9 545 802
Autres Produits Financiers de Placement		277 736	110 149
Total des Produits d'Exploitation		16 665 527	14 677 623
CHARGES D'EXPLOITATION D'AFFACTURAGE			
Charges Financières nettes	(15)	-6 061 613	-5 124 797
Total des Charges d'exploitation		-6 061 613	-5 124 797
PRODUIT NET D'AFFACTURAGE		10 603 914	9 552 827
AUTRES CHARGES & PRODUITS			
Provisions Nettes aux Comptes Affacturages		3 757	-282 682
Dotations		-608 056	-833 182
Reprises		611 813	550 500
Autres Produits d'exploitation	(16)	2 103	34 286
Frais du Personnel (*)	(17)	-3 186 629	-2 882 582
Frais Généraux (*)	(18)	-1 437 756	-1 351 909
Amortissement et Provisions	(19)	-618 290	-780 369
Total Autres Charges & Produits		-5 236 815	-5 263 256
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 367 099	4 289 571
Impôt sur les bénéfices	(20)	-1 145 178	-898 555
Résultat des activités ordinaires après impôt		4 221 921	3 391 016
Eléments Extraordinaires	(21)	-163 596	-653 201
Résultat net de l'exercice		4 058 325	2 737 815

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

(Exprimé en Dinars)

Libellé	Notes	2 017	2 016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissement reçus des Tirés		407 975 373	364 152 820
Financement des adhérents		-421 559 183	-367 401 854
Encaissements provenant des crédits à court terme	(22)	156 840 419	82 297 714
Remboursement des crédits à court terme	(23)	-126 555 189	-69 510 861
Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel	(24)	-6 640 344	-6 946 131
Intérêts payés	(25)	-6 584 366	-4 460 346
Revenus des placements		106 685	151 257
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		3 583 393	-1 717 402
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(26)	-1 258 248	-118 475
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(27)	-1 925 000	-1 830 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-3 183 248	-1 948 475
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions		-891 796	-1 706 312
Encaissements emprunts	(28)	100 000	11 230 000
Remboursement emprunts	(29)	-7 566 000	-6 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-8 357 796	3 523 688
Variation de trésorerie		-7 957 651	-142 188
Trésorerie au début de l'exercice			
Trésorerie au début de l'exercice		-18 514 616	-18 372 428
Trésorerie à la clôture de l'exercice			
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-26 472 268	-18 514 616
Variation de trésorerie		-7 957 651	-142 188

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

I - Présentation et principes

1.1 Présentation de la société

La société a été créée le 27 Avril 2000 avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue de comptes, encaissement et recouvrement, des créances détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital initial s'élève à Six millions de Dinars (6.000.000 D) divisé en Un Million Deux Cent Mille actions (1.200.000) actions de Cinq dinars chacune, totalement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 2-11-2006, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4.000.000 D pour le porter à 10.000.000 D et ce, par l'émission de 800.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 12-03-2010, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5.000.000 D pour le porter à 15.000.000 D et ce, par l'émission de 1.000.000 actions nouvelles de 5 D chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1.2 Principes et Méthodes comptables appliqués

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

Désignations	Durée (Année)	Taux
Logiciel métier	5	20%
Autres Logiciels	3	33%
Constructions	50	5%
Matériel de transport	5	20%
Installations générales	10	10%
Mobilier et matériel de bureau	10	10%
Matériel informatique	3	33%

Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat d'affacturage.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des financements consentis.

Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision pour dépréciation du compte affacturage conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire N° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991, et telle que modifiée par les textes subséquents. De plus une dotation annuelle sera constatée intitulée provisions pour risques généraux.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les adhérents.

Les classes sont au nombre de 5 :

Actifs	Classe	Taux de Provision
Actifs courants	0	0%
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	0%
Actifs incertains	2	20%
Actifs préoccupants	3	50%
Actifs compromis	4	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

Classe 0- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

Classe 1- Actifs nécessitant un suivi particulier :

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2- Actifs incertains :

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe 1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information, des problèmes de gestion ou des litiges entre associés, des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

Classe 3- Actifs préoccupants :

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4- Actifs compromis :

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Méthodologie de classification

Pour l'affacturage domestique avec recours, la classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour l'affacturage domestique sans recours et l'affacturage à l'export, la classification est faite par tiré. Un tiré est classé selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et la garantie reçue de l'assureur ou du correspondant.

L'analyse de la situation financière du client n'est pas systématiquement prise en compte lors de l'évaluation des engagements de la société.

Provision collective

Pour l'estimation du montant de la provision collective prévue par la circulaire 91-24, la société applique une méthode suivante :

- Le taux de migration : Numérateur correspond au risque net après déduction du Fond de garantie
- Le taux de provisionnement retenu est le taux minimum prévu par la circulaire
- Le facteur scalaire utilisé, égal à 1, est sans effet sur le taux de provisionnement du groupe.

Provision additionnelle :

La provision additionnelle prévue par la circulaire 2013-21 est calculée au taux de :

- 40% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 3 et 5 années ;
- 70% pour les actifs dont le séjour en classe 4 se situe entre 6 et 7 années ;

- 100% pour les actifs dont le séjour est de 8 années ou plus.

Le risque net, base de calcul de la provision additionnelle correspond à la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes tirés regroupés par adhérent.

Les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture 2013.

Taxe sur la valeur ajoutée

Du fait qu'elle réalise simultanément des opérations taxables et des opérations non taxables, la société a le statut d'assujetti partiel. Elle est soumise, d'après l'article 9 II du code de la TVA, pour le calcul de la taxe déductible, à des dispositions spécifiques qui ont pour but de limiter la déduction à une fraction de la taxe « d'amont ». La fraction de taxe non récupérée est constatée soit en charge soit en immobilisation selon la nature de l'opération. La fraction récupérable est portée au débit du compte « Etat, TVA ». La TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA ». En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

II – Notes Détaillées

1- Immobilisations incorporelles et corporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.219.634 DT au 31/12/2017, contre un solde de 3.957.239 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au31 Décembre 2016	Acquisition 2017	Reclassement 2017	Au31 Décembre 2017
Logiciel Profactor	90 000	-	-	90 000
Logiciel bureautique	225 026	-	-	225 026
Logiciel Aquarius	1 317 726	-	-	1 317 726
Logiciel FRP SAGE XRT	-	23 306	-	23 306
Immobilisation Incorporelle en Cours (Logiciel Aquarius)	41 383	-	-	41 383
Sous total immobilisations incorporelles	1 674 135	23 306		1 697 441
Bâtiment siège	926 691	1 219 042	-	2 145 733
Matériel de transport	381 765	-	-	381 765
Agencement & installations générales	228 067	4 265	-	232 332
Mobilier & matériel de bureau	143 521	-	-	143 521
Matériel informatique	603 061	15 782	-	618 842
Sous total immobilisations corporelles	2 283 104	1 239 089	-	3 522 193
Total	3 957 239	1 262 395	-	5 219 634

Désignation	Cumul 2016	Dotations 2017	Amorti Matériel Cédé	Cumul 2017	VCN 2017
Résorption Logiciel profactor	90 000	-	-	90 000	-
Résorption Logiciel bureautique	207 106	17 193	-	224 299	727
Résorption Logiciel Aquarius	197 839	263 545	-	461 384	856 342
Résorption Logiciel FRP SAGE XRT	-	1 833	-	1 833	21 473
Immobilisation Incorporelle en Cours (Logiciel Aquarius)	-	-	-	-	41 383
Amortissement immobilisations incorporelles	494 945	282 572	-	777 517	919 924
Amortissement Bâtiment siège	509 427	46 208	-	555 635	1 590 098
Amortissement Matériel de transport	201 891	62 991	-	264 882	116 883
Amortissement Agencement & installations générales	185 776	9 328	-	195 104	37 228
Amortissement Mobilier & matériel de bureau	126 309	4 204	-	130 513	13 008
Amortissement Matériel informatique	538 260	54 285	-	592 545	26 298
Amortissement immobilisations corporelles	1 561 663	177 015	-	1 738 678	1 783 515
Total	2 056 608	459 587	-	2 516 195	2 703 439

2- Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 8.523.780 DT au 31/12/2017, contre un solde de 6.775.241 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE ATD SICAR	5 670 000	3 745 000
Prêts	11 220	17 281
Cautionnements versés	12 560	12 560
PARTICIPATION CAPITAL RISQUE SICAR INVEST	2 750 000	2 750 000
PARTICIPATION EMPRUNT NATIONAL 2014	300 000	400 000
Provision Dépréciation Participation CTIAA	-220 000	-149 600
Total	8 523 780	6 775 241

Le détail des Participations entrant dans le cadre des Fonds gérés confiés à l'ATD SICAR se dressent comme suit :

Désignation	2017	2016
FG 2007	345 000	345 000
Titres- CTIIA	220 000	220 000
Titres- Nouva Poule	83 533	125 000
Fonds non Placés	41 467	
FG 2015	1 570 000	1 570 000
Titres- Métal Service Center	1 259 700	1 259 700
Fonds non Placés	310 300	310 300
FG 2016	1 830 000	1 830 000
Titres- Prochimica	1 464 000	1 464 000
Fonds non Placés	366 000	366 000
FG 2017	1 925 000	-
Fonds non Placés	1 925 000	-
Total	5 670 000	3 745 000

Le détail des Participations entrant dans le cadre des Fonds gérés confiés à la SICAR INVEST se dressent comme suit :

Désignation	2017	2016
FG 2013	1 420 000	1 420 000
Titres- Nitrokym	500 000	500 000
Titres- UNIPHAR	230 000	230 000
Titres- BMZ	690 000	690 000
FG 2014	1 330 000	1 330 000
Titres- Ste Raccordement	236 000	236 000
Titres- Solar Tech	1 060 000	1 060 000
Fonds non Placés	34 000	34 000
Total	2 750 000	2 750 000

3- Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à la clôture de l'exercice à 84.094 DT contre 149.396 DT au 31/12/2016, englobent exclusivement les frais d'émission des emprunts obligataires. Ils s'analysent comme suit :

Emprunts Obligataires	Valeurs Brutes			Résorptions			VCN	
	Début de Période	Addition	Fin de Période	Cumul Résorptions Fin 2016	Dotation 2017	Cumul Résorptions Fin 2017	2016	2017
UF-2013	147 408		147 408	122 021	17 607	139 628	25 387	7 780
UF-2015	171 705		171 705	47 696	47 696	95 391	124 009	76 314
Total	319 113	0	319 113	169 717	65 303	235 019	149 396	84 094

4- Affacturages et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 174.522.560 DT au 31/12/2017, contre un solde de 160.369.486 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Affacturages achats domestique	161 068 324	149 266 949
Affacturages achats export	1 378 069	1 378 069
Affacturages achats import	1 494 642	1 476 335
Affacturages effet à l'encaissement	10 581 525	8 248 133
Total	174 522 560	160 369 486

Affacturation domestique

- Affacturation Achats Sans recours. Il s'agit du solde des opérations réalisées avec garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Achats avec recours. Le solde de ce compte représente le solde des opérations réalisées sans la garantie de l'insolvabilité de l'acheteur.
- Affacturation - Effets à recevoir. Il s'agit du compte qui enregistre les effets reçus des tirés suite aux diverses opérations de recouvrement et qui sont remis aux banques pour encaissement.

Affacturation internationale

- Affacturation Export. Il s'agit de l'achat et du financement des créances d'un exportateur Tunisien sur un client étranger avec la garantie d'un correspondant.
- L'affacturation Import. C'est un service qui est destiné aux vendeurs étrangers qui réalisent un chiffre d'affaires sur la Tunisie. UNIFACTOR est sollicité par le factor étranger pour la garantie et le recouvrement de la créance.

5- Provisions & Agios réservés

Le solde de cette rubrique s'élève à 14.464.429 DT au 31/12/2017, contre un solde de 14.383.789 DT 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Agios réservés	591 130	506 733
Provisions Aux Comptes d'Affacturation	13 436 299	13 577 055
Provisions Collectives	437 000	300 000
Total	14 464 429	14 383 789

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 31/12/2017, se présentent comme suit :

(Montants exprimés en MD)

Désignations	Classe					Total
	0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	
Engagement Brut (*)	143 033	18 122	2 247	1 967	18 650	184 020
Garantie financière	29 248	3 484	662	1 067	3 288	37 750
FDG	19 749	3 044	562	420	3 104	26 879
Assurances	9 500	440	100	646	42	10 728
Autres (Bons de Caisse & Traités Avalisées)	-	-	-	-	143	143
Engagement Brut après imputation GF	113 785	14 638	1 585	900	15 362	146 270
Recouvrement Après Clôture & Règlement en plus	142	189	1	226	587	1 145
Réajustement (FDG+RNA+REG PLUS + ASS > Encours)	1 043	89	7	-	35	1 173
Engagement Net	114 685	14 538	1 591	675	14 809	146 298
Engagement Net	114 685	14 538	1 591	675	14 809	146 298
Produits Réservés (Agios)	-	-	95	14	483	591
Provisions sur encours	-	-	100	189	11 697	11 985
Complément de Provisions (Cir 2013-21)	-	-	-	-	1 451	1 451
Total de la Couverture	-	-	194	202	13 631	14 027
Risque encouru	114 685	14 538	1 396	473	1 179	132 270
Années	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Ratios des Actifs Classés {2 -3- 4}	16,49%	13,48%	13,32%	13,24%	12,15%	11,67%
Ratios de Couverture par Agios et Provisions	84,00%	95,44%	85,57%	88,83%	88,19%	82,15%

(*) Augmenté des engagements Hors Bilan

Le ratio des actifs accrochés s'établit au 31 Décembre 2017, à 11,67 % contre 12,15% en 2016. Quant au ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit en 2017, à 82,15% contre 88,19% en 2016.

6- Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 2.195.593 DT au 31/12/2017, contre un solde de 1.668.139 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Personnel avances & acomptes	45 574	74 690
Etat impôts et taxes	859 548	825 402
Provisions pour REM CNAM	410	733
Débiteurs divers	25 040	16 995
PRODUITS A RECEVOIR INTERET ATD SICAR	245 409	17 754
Produits à recevoir /CAM import	7 753	48 336
Charges payées ou comptabilisées d'avance	948 940	555 373
Prêts au personnel ECH 1 an	1 700	-
PRODUITS A RECEVOIR COM BANCAIRE	12 770	29 100
PRODUITS A RECEVOIR INTERET SICAR INVEST	36 923	83 328
PRODUITS A RECEVOIR INTERET EMP NAT 2014	11 525	16 428
Total	2 195 593	1 668 139

7- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 135.939DT au 31/12/2017, contre un solde de 115.283 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Emprunt National Échéance moins d'un An	100 000	100000
BNA agence du siège CPD	19 959	0
Amen BANK AG CUN	77	77
ATB SAADI UNIFACTOR fonds social	13 973	13 944
Caisses	1 931	1 262
Total	135 939	115 283

8- Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 28.276.599 DT au 31/12/2017, contre un solde de 25.168.199 DT au 31/12/2016.

Les capitaux propres se détaillent au 31 Décembre 2017, comme suit :

Désignations	2017	2016
Capital social	15 000 000	15 000 000
Réserves Légales	1 020 080	864 593
Réserves Fonds Social	33 933	43 858
Réserves Pour Réinvestissements exonérés	8 075 000	6 150 000
Résultats Reportés	89 260	371 932
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	24 218 273	22 430 384
Résultat de l'exercice	4 058 325	2 737 815
Total des capitaux propres avant affectation	28 276 598	25 168 199
Nombre d'actions	3 000 000	3 000 000
Résultat par action	1,353	0,913

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2017 comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve Fond Social	Réserves réinvesti Exonéré	Résultats Reportés	Distribution de Dividendes	Résultat de la période	Total capitaux propres
Solde de clôture année 2016	15 000 000	864 593	43 858	6 150 000	371 932		2 737 815	25 168 199
Affectation du résultat 2016	-	155 487	40 000	1 925 000	- 282 672	900 000	-2 737 815	-
Utilisation Réserves FS	-	-	-49 925	-	-	-	-	-49 925
Distribution de Dividendes	-	-	-	-	-	-900 000	-	-900 000
Résultat au 31 Décembre 2017	-	-	-	-	-	-	4 058 325	4 058 325
Solde de clôture année 2017	15 000 000	1 020 080	33 933	8 075 000	89 260	-	4 058 325	28 276 599

- Le niveau des Capitaux Propres Avant affectation a augmenté de +12 % passant de 25.168 MD fin 2016 à 28.277 MD fin 2017.
- A noter que le niveau de capitaux propres est passé de 7.729 MD fin 2009 à 28.277 MD au 31 Décembre 2017,

Désignations	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (Avant affectation)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	6 363	12 725	14 607	16 853	17 341	18 935	20 754	22 430	24 218
Résultats de l'exercice	1 365	1 908	2 269	2 166	2 377	2 911	3 223	2 738	4 058
Capitaux propres après affectation	7 729	14 633	16 876	19 019	19 718	21 846	23 977	25 168	28 277
Évolution	21%	89%	15%	13%	4%	11%	10%	5%	12%

9- Passif non courant :

Le solde de cette rubrique s'élève à 38.273.777 DT au 31/12/2017, contre 45.544.140 DT au 31/12/2016 :

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Emprunt Obligataire	10 698 000	18 264 000
Fonds de Garantie	27 575 777	27 280 140
Total	38 273 777	45 544 140

- **Emprunts Obligataires :**

En MDT

Emprunt	Montant	Remboursement		Encours		Echéance à -1 an		Echéance à +1 an	
		2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
UF 2005	20 000	20 000	20 000						
UF 2006	10 000	10 000	10 000						
UF 2008	10 000	10 000	10 000						
UF 2010	10 000	10 000	10 000						
UF 2013	20 000	16 000	12 000	4 000	8 000	4 000	4 000	0	4 000
UF 2015	17 830	3 566	0	14 264	17 830	3566	3566	10 698	14 264
Total	87 830	69 566	62 000	18 264	25 830	7 566	7 566	10 698	18 264

Depuis l'année 2005, UNIFACTOR a émis 6 Emprunts obligataires :

- 4 Emprunts sont totalement remboursés
- 1 Emprunts sont en cours et remboursés partiellement
- 1 Emprunt clôturé en 2016.

Les encours des emprunts obligataires par maturité

Emprunt	Echéance	Encours	D < 1 mois	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	D > 2 ans	TOTAL
				< D < 3 mois	< D < 6 mois	< D < 1 an	< D < 2 ans		
UF 2013	14-oct	4 000	-	-	-	4 000	-	-	4 000
UF 2015	25-févr	14 264	-	3 566	-	-	3 566	7 132	14 264
Total		18 264	-	3 566	-	4 000	3 566	7 132	18 264

- **Fonds de Garantie :**

Le solde du compte Fonds de garantie s'élève à 27.571.777 DT au 31/12/2017, contre 27.280.140 DT au 31/12/2016 :

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Fonds de Garantie	27 571 777	27 280 140
Total	27 571 777	27 280 140

Le compte Fonds de garantie enregistre les prélèvements effectués sur les opérations d'affacturage pour constituer un dépôt de garantie. Ce compte est alimenté par un pourcentage du montant de chaque facture décaissée qui vient diminuer le montant du décaissement réel.

10- Adhérents et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 14.339.753 DT au 31/12/2017, contre un solde de 18.975.078 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Comptes courants adhérents	12 882 317	17 535 950
Compte courant correspondant	1 457 436	1 439 128
Total	14 339 753	18 975 078

(*) Le solde de ce compte représente le total des factures achetées et non décaissées, le solde des comptes de nos correspondants pour l'affacturage import et le solde des comptes adhérents qui sont financés par des billets à ordre.

11-Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 7.558.938 DT au 31/12/2017, contre un solde de 6.419.399 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2 017	Au 31 Décembre 2 016
Affacturages règlements en plus	412 144	416 259
Provisions pour congés à payer	314 995	257 335
Etat impôt & taxes	1 602 861	1 486 494
Compte courant actionnaires	19	19
C.N.S.S	146 798	124 617
Créditeurs divers	95 443	172 037
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	2 324 655	1 748 472
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ADHERENT DEBITEUR	363 874	184 985
Charges à payer	1 197 650	1 035 092
Provisions pour ind. départ PDG	100 000	100 000
Provisions pour salaire à payer	465 334	422 698
Provisions pour dépréciation cptes débiteurs	73 315	73 315
Provisions pour dépréciation écart engagement	7 022	7 022
Provisions pour instances bancaires	331 071	308 071
REMUNERATIONS DUES AUX PERSONNELS	774	0
PROVISIONS P INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE	122 983	82 983
Total	7 558 938	6 419 399

12- Concours bancaires et autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève à 85.251.913 DT au 31/12/2017, contre un solde de 60.487.572 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Intérêts Courus Non Echus	954 508	1 185 232
Emprunts à 1an	19 566 000	16 566 000
Mobilisation des Créances	8 470 151	4 526 579
Escompte Effets	2 203 047	2 529 862
Certificats de dépôts emprunteur	27 550 000	17 150 000
Banques	26 508 207	18 529 899
Total	85 251 913	60 487 572

L'analyse des emprunts et des concours bancaires par maturité au terme de l'année 2017 se présente comme suit :

Désignations	≤ 3 mois	3 mois	1 an	5 ans	Total en principal (1)	Dettes rattachées (2)	Total Général (1)+(2)
		≤ 1 an	≤ 5 ans				
Dettes Représentées par un titre	19 566 000	15 550 000	10 698 000	-	45 814 000	954 508	46 768 508
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à la clôture	16 000 000	11 550 000	-	-	27 550 000	-	27 550 000
Certificats de dépôts	16 000 000	11 550 000	-	-	27 550 000	-	27 550 000
-Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à la clôture	3 566 000	4 000 000	10 698 000	-	18 264 000	954 508	19 218 508
Emprunts Obligataires à taux fixe	1 588 000	2 904 000	4 764 000	-	9 256 000	444 652	9 700 652
Emprunts Obligataires à taux variable	1 978 000	1 096 000	5 934 000	-	9 008 000	509 856	9 517 856
Autres fonds empruntés	-	49181405	-	-	49 181 405	-	49 181 405
- Crédit Direct	-	12 000 000	-	-	12 000 000	-	12 000 000
- Ligne de crédit non mobilisable	-	26 508 207	-	-	26 508 207	-	26 508 207
- Autres concours	-	10 673 198	-	-	10 673 198	-	10 673 198
Total	19 566 000	64 731 405	10 698 000	-	94 995 405	954 508	95 949 913

13- Commissions d'affacturage

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.444.959 DT au 31/12/2017, contre un solde 5.021.672 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Commissions d'affacturages	5 176 646	4 756 201
Com. p. échéance impayée taxables	109 383	147 216
Com. sur sign. billet à ordre taxable	79 488	88 117
Commission sur avoir	240	465
COM SUR REPORT ECHEANCE	61 440	48 555
Commission sur Comptes débiteurs	17 762	-18 882
Total	5 444 959	5 021 672

14- Produits financiers de mobilisation

Le solde de cette rubrique s'élève à 10.942.832 DT au 31/12/2017, contre un solde de 9.545.802 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Produits Financiers de Mobilisation	11 801 154	9 896 907
(-) Produits sur Comptes débiteurs	197 742	165 012
(+) PPCA n-1	1 748 472	1 585 303
(+) Agios n-1	506 733	483 809
(-) PPCA n	2 324 655	1 748 472
(-) Agios n	591 130	506 733
Total	10 942 832	9 545 802

15- Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.061.613DT au 31/12/2017, contre un solde de 5.124.797 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Intérêt Certificats de dépôts	1 402 020	587 776
Intérêt mob c c p amen b	287 780	193 251
INTERET CREDIT CMT BH	628 129	462 230
Frais Escompte Effets	20 486	14 725
Commission de souscription	125 947	58 766
Emp. Oblg. intérêts	1 579 799	1 961 779
Emp. Oblg. autres commissions	13 642	16 844
Autres commissions	231 166	239 342
Autres commissions de placement	79 656	66 658
Intérêts débiteur comptes courants	1 692 987	1 523 426
Total	6 061 613	5 124 797

16- Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 2.103DT au 31/12/2017, contre un solde de 34.286 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Profits non requérants	2 103	28 711
RECUP FRAIS JUSTICE	0	5 575
Total	2 103	34 286

17- Frais du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.186.629 DT au 31/12/2017, contre un solde de 2.882.582 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
SALAIRES MENSUELS	2 195 879	1 973 343
PRIMES A PAYER	306 267	291 675
PROVISIONS P CONGES PAYES	57 660	43 011
ASSURANCES DEPART A LA RETRAITE	40 000	41 928
CNSS	436 667	391 070
ASSURANCE GROUPE	65 991	65 551
INDEMNITES DE STAGE	2 750	6 875
HABILLEMENT PERSONNEL & MEDECIN DU TRAVAIL	1 621	1 601
TFP *	53 197	45 019
FOPROLOS *	26 598	22 509
Total	3 186 629	2 882 582

* Cette rubrique a connu un retraitement des données de 2016, suite au changement de méthode de présentation des charges relatives à la TFP et le FOPROLOS, logées en 2016, dans la rubrique Frais Généraux, pour les présenter dans la rubrique Frais du Personnel.

18- Frais Généraux

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.437.756 DT au 31/12/2017, contre un solde de 1.351.909 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Achat de matières et fournitures	106 783	97 452
Loyer	88 442	83 642
Frais de Nettoyage et de syndic	27 486	23 089
Entretiens et réparations	41 485	23 317
Assurance	33 896	46 780
Travaux de Conceptions Documents UNIFACTOR	3 099	5 630
Formation et séminaires	17 471	8 720
Services informatiques	170 301	71 471
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	293 518	284 167
Publicités, publications, relations publiques	16 560	17 365
Frais de Déplacements-Bons de Restaurants	110 213	114 994
Frais postaux et de télécommunications	30 844	54 532
Services bancaires et assimilés	13 537	12 341
Frais d'Adhésion FCI	18 308	16 744
Frais d'Adhésion APTBEF	9 305	8 842
Frais & Commissions correspondant Etranger	20 556	15 550
Frais d'Assurances Sans Recours + Import	44 260	54 590
Jetons de présence	150 000	150 000
Rémunération des Comités	150 000	150 000
Pertes non Requéranes	323	873
Impôts et taxes sur rémunérations		
T.C.L	34 472	32 720
Droits d'enregistrement et de timbres	14 187	30 628
Autres impôts et taxes	11 635	13 476
Frais de Missions	31 074	34 985
Total	1 437 756	1 351 909

19- Amortissements et provisions

Le solde de cette rubrique s'élève 618.290DT au 31/12/2017, contre un solde de 780.369 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Dotation aux amortissements immobilisations incorporels	282 572	229 587
Dotation aux amortissements immobilisations corporels	177 015	197 419
Dotation résorptions des charges à répartir	65 303	75 573
Dotation Provision Dépréciation Participation CTIAA	70 400	116 600
Dotation aux provisions .p/Comptes Débiteurs	-	11 190
Dotation aux provisions p/instances bancaires	23 000	150 000
Total	618 290	780 369

20- Impôts sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.145.178DT au 31/12/2017, contre un solde de 898.555 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Impôt	1 145 178	898 555
Total	1 145 178	898 555

21- Eléments extraordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 163.596 DT au 31/12/2017, contre un solde de 653.201 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Provisions Pour Contribution Conjoncturelle	163 596	336 923
Charge Liée au Règlement du Dossier Fiscal		667 976
Reprise Sur Provision Pour Risque Fiscal		351 697
Total	163 596	653 201

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

22- Encaissements provenant des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à 156.840.419 DT au 31/12/2017, contre un solde de 82.297.714 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
AMEN BANK MCP	17 240 419	10 217 851
BNA	-	2 529 862
ATD	47 100 000	23 650 000
AXIS	1 500 000	2 500 000
BH CMT	57 000 000	27 000 000
BNAC	4 000 000	2 000 000
Placement Obligataire Sicav	1000000	-
SICAR INVEST	-	8 400 000
LA POSTE	4 000 000	2 000 000
SICAV TANIT	6000000	-
SICAV BH	19 000 000	4 000 000
Total	156 840 419	82 297 714

23- Remboursement des crédits à court terme

Le solde de cette rubrique s'élève à (126.555.189) DT au 31/12/2017, contre un solde de (69.510.861) DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Amen Bank (MCP)	-355 189	-5 980 861
ATD	-39 200 000	-17 300 000
AXIS	-1 000 000	-3 000 000
BH CMT	-54 000 000	-24 000 000
Go Sicav	-	-500 000
BNAC	-4 000 000	-
LA POSTE	-4 000 000	-
Placement Obligataire Sicav	-	-4 000 000
SICAR INVEST	-	-9 730 000
SICAV BH OBLIGATAIRE	-18 000 000	-5 000 000
SICAV TANIT	-6 000 000	-
Total	-126 555 189	-69 510 861

24- Sommes versées aux Fournisseurs et au Personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à (6.640.344) DT au 31/12/2017, contre un solde de (6.946.131) DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Personnel	-1 703 301	-1 580 780
Etat Impôt & Taxes	-2 964 667	-2 527 592
Fournisseurs et autres Tiers	-1 972 376	-2 837 759
Total	-6 640 344	-6 946 131

25- Intérêts payés

Le solde de cette rubrique s'élève à (6.584.366) DT au 31/12/2017, contre un solde de (4.460.346) DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Intérêts Certificats de dépôts	-1 511 623	-778 703
Autres Commissions & Intérêts	-3 262 220	-2 646 907
Intérêts & commissions sur Emprunts Obligataires	-1 810 523	-1 034 736
Total	-6 584 366	-4 460 346

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

26- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique s'élève à (1.258.248) DT au 31/12/2017, contre un solde de (118.475) DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Matériel de Transport	-	-100 381
Bâtiment	-1 219 042	-
Logiciel bureautique	-20 943	-
Agencement & installations générales	-673	-1 871
Mobilier & matériel de bureau	-17 590	-16 223
Total	-1 258 248	-118 475

27- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à (1.925.000) DT au 31/12/2017, contre un solde de (1.830.000) DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Participation Fonds Gérés ATD SICAR	-1 925 000	-1 830 000
Total	-1 925 000	-1 830 000

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

28- Encaissement d'emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à 100.000 DT au 31/12/2017, contre un solde de 11.230.000 DT au 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Emprunt National 2014	100 000	
Emprunt obligataire		11 230 000
Total	100 000	11 230 000

29- Remboursement d'emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à (7.566.000) DT au 31/12/2017 contre un solde de (6.000.000) DT 31/12/2016.

Désignation	Au 31 Décembre 2017	Au 31 Décembre 2016
Emprunt obligataire UF 2015	-3 566 000	
Emprunt obligataire UF 2013	-4 000 000	-4 000 000
Emprunt obligataire UF 2010		-2 000 000
Total	-7 566 000	-6 000 000

30- Note sur les parties liées

Les comptes de la société UNIFACTOR ont enregistré au cours de l'exercice 2017 les opérations suivantes avec les parties liées :

- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1 925.000 Dinars, objet de la convention du 23 Juin 2017, l'ATD Sicar perçoit :
 - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du

fond confié.

- Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
- ❖ L'AMEN BANK a procédé en date du 13 Décembre 2017 à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de 3 000 000 Dinars soit au total une ligne de crédit de **14 000 0000** Dinars et qui se détaille ainsi :
 - Crédit non mobilisable pour un montant de 6 000 000 Dinars
 - Crédit mobilisable pour un montant de 8 000 000 Dinars.
- ❖ La BNA a procédé a procédé en date du 18 Janvier 2017 à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de **2 000 000** pour le porter à **6 000 000** Dinars.
- ❖ L'ATB a procédé a procédé en date du 10 Octobre 2017 à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de **4 000 000** pour le porter à **8 000 000** Dinars.
- ❖ L'émission par l'UF d'un ensemble de Certificats de dépôts souscrits par les sociétés ; ATD SICAR, AXIS, et BNA CAPITAUX (dont l'ATB et la BNA sont des administrateurs en commun), avec les modalités suivantes :

Date Souscription	Souscripteurs	Montant	Taux	Nb Jour	Intérêt Brut	Tombée
25/01/2017	ATD	2 000 000	5,26	120	34 462	25/05/2017
21/02/2017	ATD	350 000	4,26	280	11 225	28/11/2017
09/03/2017	ATD	2 000 000	5,29	270	76 322	04/12/2017
04/04/2017	ATD	2 000 000	5,29	220	62 631	10/11/2017
18/04/2017	ATD	2 000 000	5,29	190	54 322	25/10/2017
25/05/2017	ATD	2 000 000	5,41	120	35 428	22/09/2017
22/06/2017	ATD	2 000 000	5,83	160	50 513	29/11/2017
27/06/2017	ATD	2 000 000	5,83	70	22 418	05/09/2017
05/09/2017	ATD	2 000 000	6,19	90	30 478	04/12/2017
22/09/2017	ATD	2 000 000	6,19	20	6 854	12/10/2017
12/10/2017	ATD	2 000 000	6,22	60	20 521	11/12/2017
25/10/2017	ATD	2 000 000	6,22	60	20 521	24/12/2017
10/11/2017	ATD	2 000 000	6,23	40	13 749	20/12/2017
05/01/2017	ATD	300 000	4,26	320	10 946	21/11/2017
14/07/2017	ATD	1 900 000	4,94	160	40 819	21/12/2017
05/09/2017	ATD	2 000 000	6,19	30	10 264	05/10/2017
05/10/2017	ATD	2 000 000	6,22	70	23 900	14/12/2017
21/11/2017	ATD	300 000	5,23	360	14 910	16/11/2018
28/11/2017	ATD	350 000	5,23	360	17 395	23/11/2018
29/11/2017	ATD	2 000 000	6,23	120	40 688	29/03/2018
04/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	120	40 688	03/04/2018
04/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	140	47 309	23/04/2018
11/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	100	34 022	21/03/2018
14/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	120	40 688	13/04/2018
20/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	120	40 688	19/04/2018
21/12/2017	ATD	1 900 000	5,23	370	96 921	26/12/2018
24/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	130	44 004	03/05/2018
Total ATD		47 100 000			942 688	
07/03/2017	AXIS	500 000	6,90	190	17 569	13/09/2017
14/04/2017	AXIS	1 000 000	7,04	360	65 770	09/04/2018
Total AXIS		1 500 000			83 338	
18/05/2017	BNA CAPITAUX	2 000 000	7,40	140	55 946	05/10/2017
09/10/2017	BNA CAPITAUX	2 000 000	7,90	140	59 613	26/02/2018
Total BNA CAPITAUX		4 000 000			115 559	
Total Général		52 600 000			1 141 585	

31- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 08/03/2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Union de Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués,

nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la

mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, et suite à la migration vers le nouveau système d'information « AQUARUIS » courant 2016, nous avons constaté que ce dernier nécessite des améliorations pour couvrir les domaines liés à la gestion des habilitations et des accès ainsi que la gestion de trésorerie.

Des rapports traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit ont été remis à la Direction de la société et font partie intégrant du présent rapport.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

**G.A.C – CPA International
Chiheb GHANMI**

**C.M.C – DFK International
Chérif BEN ZINA**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les actionnaires de la société Union de Factoring

En application de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Le conseil d'administration de la société nous a informés des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre de ces articles :

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1 925.000 Dinars, objet de la convention du 23 Juin 2017, l'ATD Sicar perçoit :
 - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du fond confié.
 - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.

- ❖ L'AMEN BANK a procédé en date du 13 Décembre 2017, à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de 3 000 000 Dinars soit au total une ligne de crédit de 14 000 000 Dinars et qui se détaille ainsi :
 - Crédit non mobilisable pour un montant de 6 000 000 Dinars
 - Crédit mobilisable pour un montant de 8 000 000 Dinars.

- ❖ La BNA a procédé a procédé en date du 18 Janvier 2017, à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de 2 000 000 pour le porter à 6 000 000 Dinars.

- ❖ L'ATB a procédé a procédé en date du 10 Octobre 2017, à l'extension de l'enveloppe de crédit de gestion accordé à Union Factoring à hauteur de 4 000 000 pour le porter à 8 000 000 Dinars.

- ❖ L'émission par l'UF d'un ensemble de Certificats de dépôts souscrits par les sociétés ; ATD

SICAR, AXIS, et BNA CAPITAUX (dont l'ATB et la BNA sont des administrateurs en commun), avec les modalités suivantes :

Date Souscription	Souscripteurs	Montant	Taux	Nb Jour	Intérêt Brut	Tombée
25/01/2017	ATD	2 000 000	5,26	120	34 462	25/05/2017
21/02/2017	ATD	350 000	4,26	280	11 225	28/11/2017
09/03/2017	ATD	2 000 000	5,29	270	76 322	04/12/2017
04/04/2017	ATD	2 000 000	5,29	220	62 631	10/11/2017
18/04/2017	ATD	2 000 000	5,29	190	54 322	25/10/2017
25/05/2017	ATD	2 000 000	5,41	120	35 428	22/09/2017
22/06/2017	ATD	2 000 000	5,83	160	50 513	29/11/2017
27/06/2017	ATD	2 000 000	5,83	70	22 418	05/09/2017
05/09/2017	ATD	2 000 000	6,19	90	30 478	04/12/2017
22/09/2017	ATD	2 000 000	6,19	20	6 854	12/10/2017
12/10/2017	ATD	2 000 000	6,22	60	20 521	11/12/2017
25/10/2017	ATD	2 000 000	6,22	60	20 521	24/12/2017
10/11/2017	ATD	2 000 000	6,23	40	13 749	20/12/2017
05/01/2017	ATD	300 000	4,26	320	10 946	21/11/2017
14/07/2017	ATD	1 900 000	4,94	160	40 819	21/12/2017
05/09/2017	ATD	2 000 000	6,19	30	10 264	05/10/2017
05/10/2017	ATD	2 000 000	6,22	70	23 900	14/12/2017
21/11/2017	ATD	300 000	5,23	360	14 910	16/11/2018
28/11/2017	ATD	350 000	5,23	360	17 395	23/11/2018
29/11/2017	ATD	2 000 000	6,23	120	40 688	29/03/2018
04/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	120	40 688	03/04/2018
04/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	140	47 309	23/04/2018
11/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	100	34 022	21/03/2018
14/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	120	40 688	13/04/2018
20/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	120	40 688	19/04/2018
21/12/2017	ATD	1 900 000	5,23	370	96 921	26/12/2018
24/12/2017	ATD	2 000 000	6,23	130	44 004	03/05/2018
Total ATD		47 100 000			942 688	
07/03/2017	AXIS	500 000	6,90	190	17 569	13/09/2017
14/04/2017	AXIS	1 000 000	7,04	360	65 770	09/04/2018
Total AXIS		1 500 000			83 338	
18/05/2017	BNA CAPITAUX	2 000 000	7,40	140	55 946	05/10/2017
09/10/2017	BNA CAPITAUX	2 000 000	7,90	140	59 613	26/02/2018
Total BNA CAPITAUX		4 000 000			115 559	
Total Général		52 600 000			1 141 585	

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, dont voici les principaux volumes réalisés :

- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention avec la ATD Sicar, dont l'ATB est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1 830.000 Dinars, objet de la convention du 13 Mai 2016, l'ATD Sicar perçoit :
 - Une commission annuelle de gestion de 1% (hors TVA) assise sur le nominal du

- fond confié.
 - Une commission de performance de 10% sur les produits reçus.
- ❖ L'UNIFACTOR a conclu une convention en 2007, en 2015 avec l'ATD SICAR, dont l'ATB est administrateur, et relatives à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque de 1.300.000 Dinars pour 2007, et 1.570.000 Dinars, objet des conventions du 22 Mars 2007, et de 24 Juin 2015, la société ATD SICAR perçoit une commission annuelle de gestion de 1,75% (hors TVA) assise sur le montant initial du fonds. Outre cette commission de gestion, ladite convention prévoit la perception par la société ATD SICAR d'une commission égale à 10% (hors TVA) des produits des participations et autres placements.
- ❖ L'UNIFACTOR a conclu deux conventions en date du 15 Mars 2013, et le 2 Juin 2014, avec la SICAR INVEST, dont la BNA est administrateur, et relative à la gestion d'un fond à capital risque. En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque respectivement de 1 420.000 Dinars et 1.330.000 Dinars, la société SICAR INVEST perçoit :
- Une commission annuelle de gestion de 0.5% (hors TVA) assise sur l'encours des fonds confiés.
 - Une commission de recouvrement de 1% si l'ancienneté de l'échéance est inférieur à 3 mois, de 2% si l'ancienneté de l'échéance est comprise entre 3 mois et un an et de 3% si l'ancienneté de l'échéance est supérieur à un an.
 - Une commission de 5% sur les produits reçus.
- ❖ UNIFACTOR a conclu le 19 Novembre 2014, un contrat d'affacturage avec la Société COMPUTER DISTRIBUTION "CODIS", dont la CARTE et l'ATB sont des actionnaires et des administrateurs. La décision du comité interne de crédit en date du 12 Novembre 2014, prévoit : un plafond décaissable de 1.500.000 Dinars, le Fonds de garantie est de 150.000 Dinars, commission d'affacturage de 1,1% et commission de financement égal au TMM majoré de 3,75. Au 31 Décembre 2017, l'encours financier est de 1.058.689 Dinars et le fonds de garantie est de 186.698 Dinars.
- ❖ UNIFACTOR a conclu lors des exercices précédents avec la CARTE des contrats d'assurances qui couvrent : Assurances Automobile, Assurances groupe maladie, Assurances Responsabilité civil, Assurances Risques Divers, Assurances crédit domestique et Assurances crédit à l'Import. La prime payée au titre de l'année 2017, toutes branches confondues s'élève à 192.482 Dinars.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 19 Novembre 2009, et révisée par décision du conseil d'administration du 16 Juillet 2012, du 05 Mars 2014, et du 6 Mars 2015. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel net de 104.145 Dinars, d'une gratification de fin d'année, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à

disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 600 Dinars par an et d'une indemnité de départ net de 100 000 Dinars en cas de non faute grave.

- ❖ Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par l'AGO en date du 22 Juin 2017, pour un montant de 10.000 Dinars net par administrateur.
- ❖ La rémunération des membres du Comité permanent d'Audit, les membres du comité de crédit et les membres du Comité des risques a été fixée par l'AGO réunie en date du 22 Juin 2017, sur proposition du conseil et a été fixée pour un montant de 10.000 Dinars net pour chaque membre.
- ❖ Les obligations et engagements d'Union de Factoring envers ses dirigeants (tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, se présentent comme suit (en dinars) :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017, se détaillent comme suit :

Désignation	PDG		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Avantages à court terme	344 758	165 455	300 000	300 000
Indemnités de fin de contrat de travail	-	100 000	-	-
Total	344 758	265 455	300 000	300 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles **200 et suivants** et de l'article **475** du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

G.A.C - CPA International
Chiheb GHANMI

C.M.C – DFK International
Chérif BEN ZINA